****

**2017 New Brunswick Registered Music Teachers' Association**

***Fêtons le Canada* concours virtuel de musique**

Le NBRMTA inaugure un nouveau *Fêtons le Canada* concours virtuel de musique en 2017, ouvert à tous les pianistes, instrumentistes et chanteurs. Pour s’inscrire, les concurents soumettront leurs vidéos amateurs sur YouTube ou par Dropbox. Le concours est ouvert à tous les élèves qui étudient actuellement avec des professeurs membres du NBRMTA. Le concours fête le 150e anniversaire du Canada.

Le concours comprend six divisions (correspondant avec les niveaux du RCM)

Division 1: Niveaux 1, 2

 Division 2: Niveaux 3, 4, 5

 Division 3: Niveaux 6, 7, 8

 Division 4: Adultes, jusqu’au niveau 8

 Division 5: Niveaux 9, 10

 Division 6: ARCT

Les divisions 1-4 ont une limite maximale de 15 minutes, et les frais d’inscription sont de 25$.

Les divisions 5-6 ont une limite maximale de 30 minutes, et les frais d’inscription sont de 40$.

Chaque concurent interprétera **deux pièces contrastantes** par des **compositeurs canadiens**. L’*Alliance for Canadian New Music Projects* fournit des syllabus de musique canadienne classée par niveau de difficulté sur leur site web <http://acnmp.ca/syllabus/french-syllabus/>. Les instrumentistes et les chanteurs doivent être accompagnés au piano lorsque indiqué dans la partition. Il est fortement conseillé de fournir un enregistrement de la plus haute qualité de son possible pour que les juges aient une version fidèle de l’interprétation. La mémorisation n’est pas exigée, mais on recommande néanmoins de jouer de mémoire. Les professeurs sont encouragés à inviter tous leurs élèves à participer à ce concours.

Les vidéos doivent montrer clairement la performance des élèves. On doit y voir le visage (de face ou de profile), les mains (pour les instrumentistes) et l’instrument. L’enregistrement ne doit être aucunement édité. Le point de vue de la caméra ne doit pas changer pendant l’enregistrement. Les deux pièces doivent être jouées sans aucune interruption. La durée de la soumission commencera avec la première note et finira avec la dernière note de la deuxième pièce.

Une fois toutes les entrées reçues, les juges seront choisis parmi les membres du NBRMTA. Les juges feront une évaluation numérique afin de comparer les concurents, mais ces notes ne seront point annoncées. Seules les 1ère, 2e et 3e places seront annoncées. Des prix monétaires (provenant des frais d’inscription) seront attribués aux gagnants des 1ère, 2e et 3e places dans chaque catégorie.

Ce concours est une occasion unique pour vous et vos élèves d’explorer le répertoire canadien et de découvrir les joies de la création d’un enregistrement vidéo.

Pour toute question veuillez contacter Lynn Johnson au 506-756-2140 ou à competitions@nbrmta.com

Veuillez noter que les formulaires d’inscription et le paiement **doivent être reçus au plus tard le 1er mai 2017**.

Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer le formulaire dûment rempli et les frais d’inscription à: competitions@nbrmta.com